

**EDITORIAL**

Serge Galofaro, CEO d'Axiomtec Software  
serge.galofaro@axiomtec-software.ch

## Résolument mobile

Parmi les fonctionnalités offertes par AxiomSuite, notre solution pour la gestion administrative et technique pour les institutions de prévoyance et les compagnies d'assurance, figure AxiomMobile. Cette application pour les tablettes et smartphones permet aux assurés d'avoir, en toute sécurité, une vision globale de leurs portefeuilles d'assurances privées et professionnelles. Via une interface ergonomique et intuitive, ils ont accès aux informations pertinentes de leur couverture prévoyance, peuvent interagir de manière efficace avec leur gestionnaire et réaliser des simulations.

### NIVEAU ÉLEVÉ DE FIABILITÉ

Il faut relever que ce type de fonctionnalités mobiles est désormais parfaitement maîtrisé et offre un niveau élevé de fiabilité en termes de gestion, de confidentialité et d'utilisation. Il n'empêche, force est de constater, que leur bien-fondé n'est pas encore acquis dans les mentalités de la branche. L'autre jour encore, un professionnel du 2<sup>e</sup> pilier me disait : « C'est un gadget inutile. Un compte de prévoyance n'est pas un compte en banque. L'assuré n'a pas besoin de pouvoir consulter sa couverture comme il consulte son compte courant ». Mais, est-ce vraiment une question de besoin ? C'est vrai, j'en conviens, l'assuré n'a pas forcément besoin de pouvoir consulter en tout temps sa situation personnelle de

prévoyance. C'est bien pour cela que les solutions de dernière génération, dont AxiomMobile fait partie, ne se limitent pas à la consultation – et vont même bien au-delà. À un autre niveau, en effet, via AxiomMobile, l'assuré peut effectuer des simulations, par exemple pour un rachat ou un retrait EPL. Au moment où il y pense, plutôt que de devoir remplir un formulaire ou prendre un rendez-vous, il tapote sur son smartphone et obtient instantanément la réponse. À un autre niveau encore, l'assuré peut interagir directement avec son gestionnaire grâce à une messagerie instantanée.

### NOUVEAU STANDARD

Mais ce qui doit asseoir le bien-fondé d'un outil comme AxiomMobile, ce n'est

pas tant ce qu'il permet de réaliser que la manière avec laquelle il procède, et le fait qu'il s'inscrive dans un nouveau standard. Ce standard est encore émergent, peut-être, mais il est porté par la vague de Millenials qui arrive – cette génération née avec le siècle, qui entre aujourd'hui sur le marché du travail et commence à s'assurer, et qui est plus à l'aise avec l'écran tactile d'un smartphone qu'avec un stylo, ou même un clavier d'ordinateur. Adopter dès maintenant le réflexe mobile, c'est préparer la satisfaction de ces nouveaux entrants, qui très vite formeront le gros de vos assurés.

Je vous souhaite bonne lecture de ce premier numéro, et me réjouis du développement de nos échanges.

### 2 | INTERVIEW

→ LA PAROLE À FRANÇOIS PURICELLI,  
DIRECTEUR DES INSTITUTIONS  
SOCIALES AU CENTRE PATRONAL

### 4 | TECHNOLOGIE

→ DIGITALISATION ET  
AUTOMATISATION DE LA  
CHAÎNE D'IMPRESSION

### 6 | DÉCOUVERTE

→ NATHAN SAWAYA : QUAND  
LES LEGO QUESTIONNENT  
LE MONDE

# La parole à : François Puricelli, Directeur des institutions sociales au Centre Patronal

Au service du Centre Patronal depuis plus de 40 ans, dont 15 comme membre de la direction, François Puricelli pose un regard d'expert sur la prévoyance professionnelle suisse. Pour cet amateur de course à pied et des plaisirs de la table, le moment est venu de tirer un bilan de l'évolution de notre système de sécurité sociale.

## **MONSIEUR PURICELLI, VOUS AVEZ DIRIGÉ LE SERVICE DES INSTITUTIONS SOCIALES DU CENTRE PATRONAL. POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE INSTITUTION ?**

Le Centre Patronal est une entreprise au service des entreprises. Constitué sous forme d'association, il poursuit un but idéal en assumant le secrétariat de la Fédération patronale vaudoise (FPV), entité faîtière de l'économie vaudoise. Cette dernière regroupe de nombreuses associations professionnelles et quelque 35'000 membres individuels, personnes morales ou indépendants affiliés auprès de sa Caisse AVS et des caisses d'allocations familiales. L'offre de service s'étend au deuxième pilier, notamment par le biais du fonds interprofessionnel de prévoyance FIP qui vient de fêter 60 ans d'existence. Le Centre Patronal assume de nombreux mandats dont la gestion de secrétariats professionnels, assumés tant à Paudex pour les associations vaudoises et romandes qu'à sa succursale de Berne pour les associations suisses. Spécialisé dans les relations du travail, le Centre Patronal édite des publications de droit du travail, dont en particulier le Guide de l'employeur et son pendant alémanique le « Handbuch des Arbeitsgeber ». En sa qualité d'association patronale défendant les intérêts de l'économie privée, le Centre Patronal répond aux consultations des autorités cantonales et fédérales et il renseigne les chefs d'entreprise à travers ses publications ou son site internet. Enfin, le Centre Patronal est très actif dans la formation permanente avec une importante offre de cours.

## **QUELS SONT LES PLUS GRANDS CHANGEMENTS QUE VOUS AVEZ VÉCUS DURANT VOTRE CARRIÈRE ?**

Je dirais la fusion des caisses sociales de la FPV intervenue en 2000 qui a fait suite à la création de la FPV par fusion de l'UVA-CIM et des GPV en 1996. La Caisse AVS a dû, du jour au lendemain, gérer un volume supplémentaire de 30%. Cet événement

a heureusement coïncidé avec l'arrivée du Centre Patronal à Paudex dans un siège tout neuf, construit sur mesure. Actif au sein de la Caisse AVS de la FPV depuis 1978, je n'ai vécu que deux révisions de la loi en 40 ans alors qu'il y en eut 8 entre 1948 et 1978 ! La 10ème révision de l'AVS a cependant été une étape fondamentale afin de moderniser l'AVS et l'adapter à l'évolution des mœurs par l'introduction de rentes individuelles, le partage des revenus pour les personnes mariées et la prise en compte de bonifications pour les tâches éducatives.

## **QUEL A ÉTÉ VOTRE PLUS GRAND CHALLENGE AU SEIN DU CENTRE PATRONAL ?**

Sans doute la reprise de la direction du département des finances et des institutions sociales en 2003, alors qu'il regroupait également les services transversaux de l'entreprise, dont les ressources humaines et l'informatique. Nous étions alors en relative autarcie en utilisant principalement des logiciels maison. La mue pour adapter des solutions du marché à nos besoins s'est faite progressivement de manière à disposer des outils nécessaires pour remplir nos nombreuses missions. Le nouveau site internet du Centre Patronal illustre bien cette évolution.

## **MONSIEUR PURICELLI, VOUS PRENEZ UNE RETRAITE ANTICIPÉE. QUELS SONT VOS PROJETS ?**

J'ai débuté mon activité professionnelle à 21 ans immédiatement après la sortie de l'Université. Je pense prendre le temps de découvrir le monde comme la génération de mes enfants a pu le faire. Nous allons privilégier avec mon épouse la découverte du continent asiatique et de l'Amérique du Sud. Je reste toutefois un inconditionnel de l'Europe et de son inestimable patrimoine culturel et gastronomique. Je pense aussi m'impliquer davantage dans la vie associative, dans ma commune.



J'aimerais consacrer du temps au sport, au jardinage et à la cuisine, ainsi qu'à la maîtrise de l'espagnol. Mais à l'instar de nombreuses personnes qui accèdent aujourd'hui à la retraite avec certaines compétences, je suis prêt à assumer divers mandats, afin de rester au contact de la vie professionnelle.

#### **COMMENT VOYEZ-VOUS ÉVOLUER LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DANS LES PROCHAINES ANNÉES ?**

Le système mis en place en 1985 a fait ses preuves, en particulier si l'on considère le niveau des prestations dont bénéficie aujourd'hui la majorité de retraités. Il est cependant urgent d'adapter certains paramètres de la LPP afin de répondre au défi de l'allongement de la durée de vie couplé à la faiblesse des rendements à taux fixe qui perdure. Cela nécessitera des efforts, sous forme de financement accru et, à terme, par le relèvement de l'âge ordinaire de la retraite. Je suis convaincu que nos concitoyens savent, dans leur for intérieur, que l'âge de la retraite va augmenter, ne serait-ce que parce que le début de la vie active commence après 25 ans pour de plus en plus de jeunes ! Afin de sortir du blocage politique, le Centre Patronal a formulé une proposition originale, concrète et étayée au plan technique. Il s'agit d'adapter le système en prenant en compte la durée de cotisations des individus plutôt que leur âge pour fixer l'ouverture du droit à la rente de vieillesse. Ce système aurait le mérite de tenir compte de la situation des personnes qui ont débuté très tôt leur vie active et de faire glisser progressivement vers le haut l'âge moyen de départ à la retraite avec les générations successives. Cette proposition n'a pas encore reçu l'écho qu'elle mérite, mais je suis convaincu que cette solution va s'imposer à terme.

#### **INFORMATIQUE ET GESTION DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE, QUE VOUS INSPIRE CETTE NOTION ?**

Un outil incontournable qui va se développer en direction d'échanges plus fréquents et dématérialisés, tant avec les employeurs qu'avec les assurés.

#### **QUEL JUGEMENT PORTEZ-VOUS SUR L'INDIVIDUALISATION CROISSANTE DE LA GESTION DE LA PRÉVOYANCE, PAR EXEMPLE AVEC L'INTRODUCTION DES STRATÉGIES DE PLACEMENT INDIVIDUELLES (PLANS 1E) ?**

La possibilité de choix laissée par les plans 1e est une complexité de plus que nous avons renoncé à offrir pour le moment. L'individualisation de la prévoyance appartient au troisième pilier et elle ne devrait pas être encouragée dans le deuxième pilier, car la solidarité est à la base des institutions de prévoyance telle que nous les connaissons. La gestion des capitaux de prévoyance fait appel à une intelligence collective qui offre indubitablement plus de garanties qu'une prise de risques individuelle, sans parler de ses coûts de gestion incomparablement plus bas.

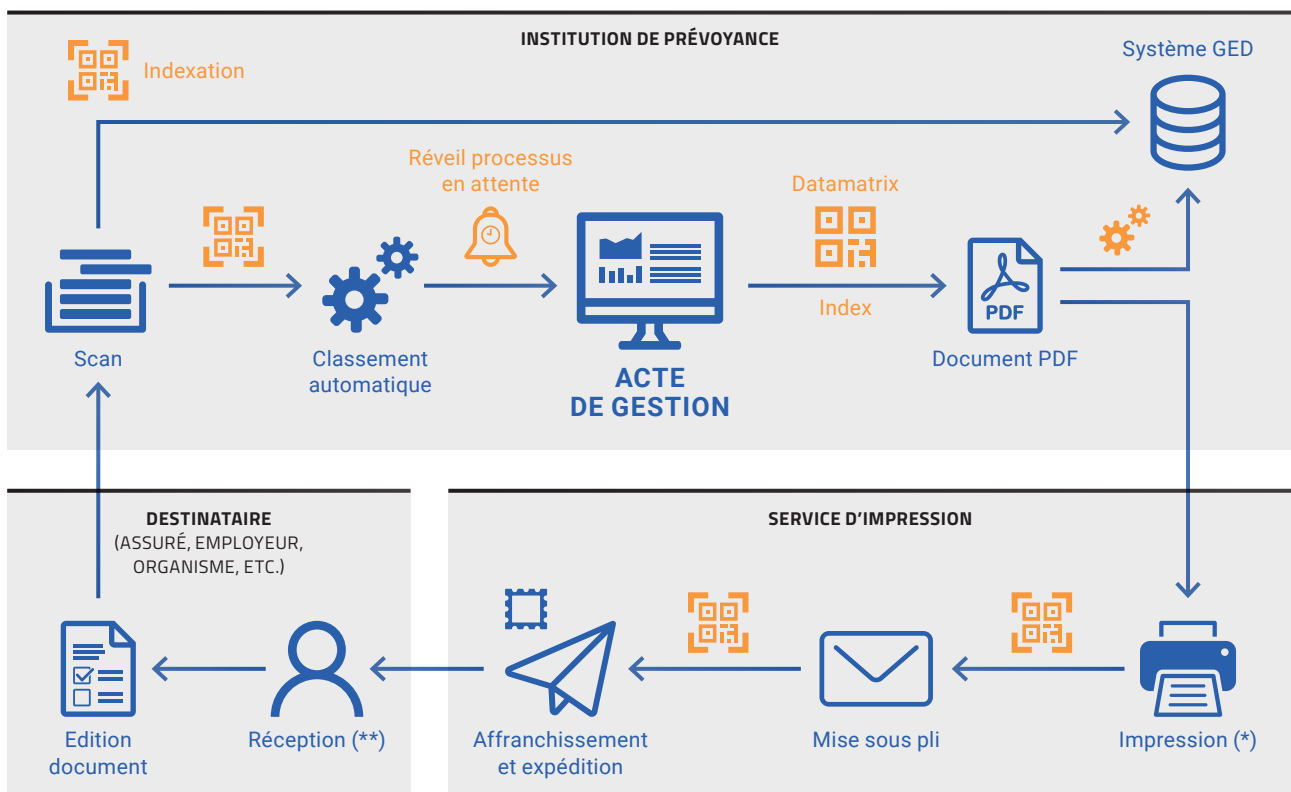
#### **QUELQUES MOTS POUR CONCLURE...**

Nous devons être fiers du système original des 3 piliers de la prévoyance introduit dans la Constitution en 1973, alors que d'aucuns souhaitaient une AVS étendue à ce moment-là. Ce système combine la solidarité très étendue du premier pilier, rentes plafonnées / cotisations illimitées, avec la capitalisation du deuxième pilier qui permet aux assurés de posséder un capital individuel. Les modes de financement différents fondamentalement et leurs avantages se combinent : répartition immédiate dans le premier pilier pour soutenir la consommation et accumulation de capital le deuxième pilier, avec réinvestissement dans l'économie réelle. Ce bon équilibre mérite d'être conservé.

# Digitalisation et automatisatisation de la chaîne d'impression

La transmission de documents entre l'institution de prévoyance et l'assuré ou l'employeur reste un processus complexe, fastidieux et chronophage. Son automatisatisation via la digitalisation permet une réduction significative du temps de travail et une augmentation considérable de la productivité.

Une mise en place judicieuse de processus intégrés et automatisés au sein du système de gestion permet de réduire l'exécution manuelle de tâches répétitives, fastidieuses et sujettes à des erreurs de (re)saisie et contribue ainsi à valoriser le travail des gestionnaires reposant sur des tâches à valeur et compétence ajoutées. La représentation d'un processus intégré et automatisé de génération de document pourrait être la suivante, pour une institution de prévoyance.





## GÉNÉRATION DES DOCUMENTS

Via l'exécution de différents actes de gestion, le collaborateur de l'institution de prévoyance peut être amené à produire différents types de documents, au travers de processus de validation simples ou complexes. Ces documents sont automatiquement produits par le système de gestion, qui récupère les données adéquates, les combine, les complète, les calcule et les restitue dans une mise en forme donnée dans un document au format PDF. Ce document est accompagné de données d'indexation, définissant les critères et les catégories auxquels se rattache le document, ainsi que d'informations complémentaires, déterminant le contexte du document, le tout stocké dans un datamatrix, apposé audit document. Ainsi, la lecture de ce code permet de récupérer toutes les informations permettant le traitement approprié du document.

## INDEXATION ET STOCKAGE DANS LA GED

Tout document produit par le système, qui doit être transmis à un destinataire donné, pourra être stocké dans le système de gestion électronique de documents (GED), pour traitement ultérieur ou archivage.

Variante : le document stocké en GED doit être le reflet du document envoyé au destinataire. Beaucoup d'entreprises utilisent, pour leurs impressions, du papier à en-tête. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'imprimer et de scanner le document pour le mettre en GED. Deux versions du document sont produites : une version avec en-tête pour l'archivage électronique et une version sans en-tête, pour impression sur papier idoine.

## IMPRESSION PAR LOTS

Les documents générés par le système sont envoyés de manière structurée et regroupés par lots au système d'impression, afin de permettre un processus d'impression et de mise sous pli facilité. Les spécifications d'impression accompagnent les fichiers, par exemple codées dans le datamatrix, afin d'indiquer les impressions en mode portrait ou paysage, recto ou recto verso.

Les piles de feuilles imprimées passent alors dans une machine de mise sous pli, capable de lire le datamatrix et d'interpréter le nombre de feuilles à mettre dans chaque enveloppe, et quand passer au lot suivant. Les informations d'affranchissement peuvent également être indiquées sur le code datamatrix. Le courrier peut dès lors être expédié par voie postale. Variante : (\*) l'expédition du courrier peut également se faire via l'envoi électronique, affranchissant partiellement ou complètement l'institution de prévoyance de l'impression et de l'expédition physique. L'impression du document repose alors potentiellement sur le destinataire, sauf si d'éventuels documents à compléter peuvent l'être de manière électronique, comme des formulaires PDF éditables, produits par le système de gestion.

## TRAITEMENT PAR LE DESTINATAIRE

Le destinataire de l'envoi, que ce soit un assuré, un employeur ou tout autre organisme, officiel ou pas, pourra prendre connaissance du document et selon le cas, le compléter et le retourner à l'institution de prévoyance.

Variante : (\*\*) le destinataire peut avoir accès à son document de manière électronique selon deux canaux :

1. La réception de pièces jointes à un courrier électronique.
2. Le téléchargement du document sur un portail (application mobile) dédié, assuré ou employeur, ou un espace de téléchargement spécifique mis à disposition par l'institution de prévoyance, pour les formulaires génériques.

## GESTION DU COURRIER EN RETOUR

Les courriers reçus par l'institution de prévoyance peuvent être systématiquement et automatiquement scannés. Les documents contenant un datamatrix sont automatiquement reconnus, triés et placés dans un dossier spécifique pour un traitement adapté. Les documents reçus peuvent être ainsi automatiquement archivés dans la GED, associés au dossier assuré ou employeur adéquat et classifiés comme étant une réponse au courrier envoyé précédemment par l'IP.

L'identification du document par la lecture du datamatrix permet également de réveiller, dans le système de gestion, un processus en suspens, dans l'expectative d'une réponse attendue par le destinataire du courrier initialement envoyé. Le gestionnaire est ainsi informé par le système qu'il peut passer à l'étape suivante du processus administratif en cours. Cette approche garantit une complète traçabilité des actions réalisées. Les différents processus en suspens peuvent également intégrer des notions de rappel, permettant d'effectuer des relances, passé certains délais d'attente.

## PERSONNALISATION DE DOCUMENTS

Les documents étant produits de manière automatisée et contextualisée par le système de gestion, ce dernier offre aux gestionnaires, des options de personnalisation, pour certains documents, et la possibilité d'y intégrer du texte spécifique. Ainsi, chaque document, même personnalisé, est identifié en tant que tel et stocké dans la GED.

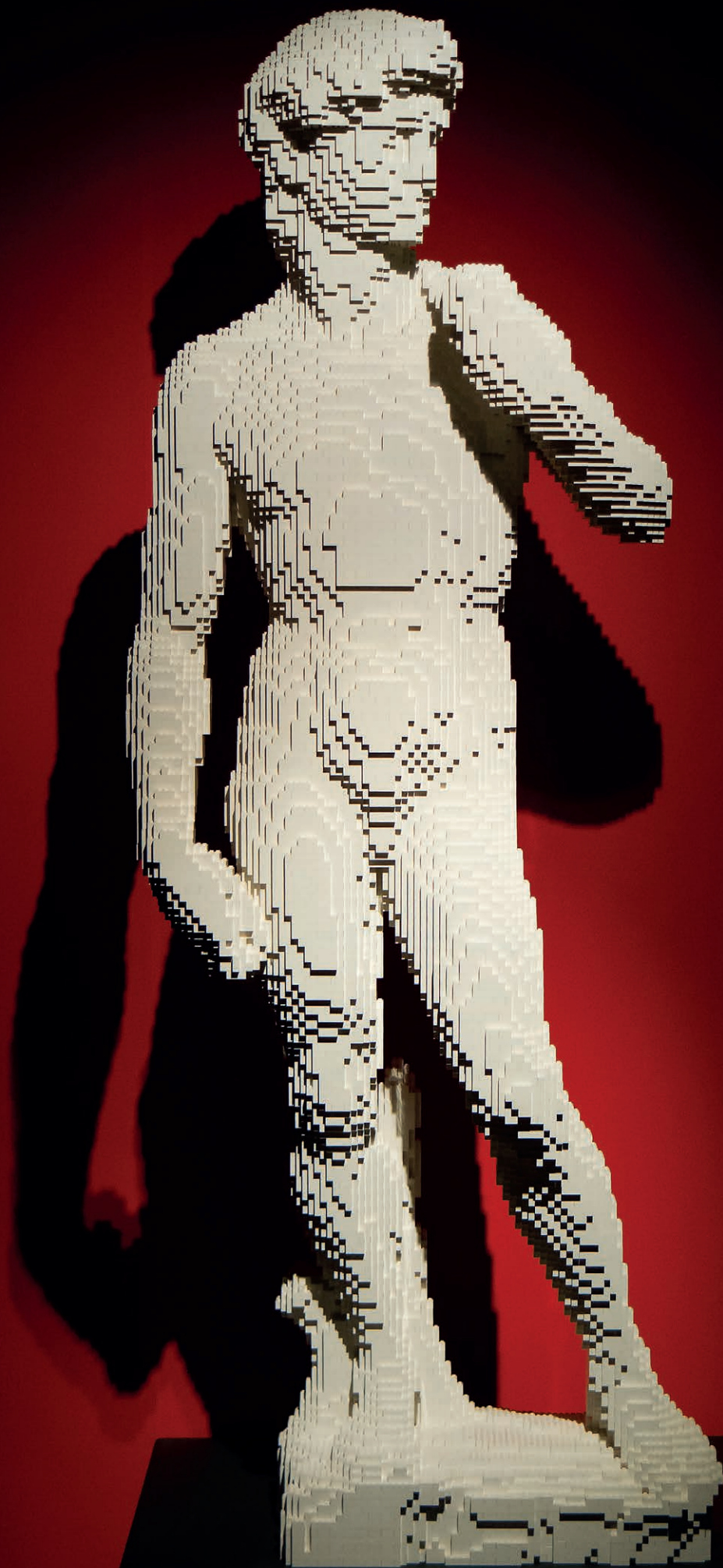
## ENCAPSULATION DE DOCUMENTS PROVENANT DE LA GED

Un gestionnaire peut être amené à mettre en référence de son document, une correspondance précédente ou des documents générés antérieurement et / ou déjà communiqués au destinataire. Dans ce cas, il est possible d'intégrer à un lot de correspondance produit, un ou plusieurs documents provenant de la GED, comme faisant partie intégrante dudit lot.

## EN CONCLUSION

L'intégration et l'automatisation de processus de génération de documents au sein du système de gestion administrative et technique de l'institution de prévoyance contribuent à augmenter la qualité et la traçabilité des documents produits, mais également à améliorer la rentabilité par une focalisation des ressources sur des tâches à valeur ajoutée, nécessitant des compétences métier et / ou humaines spécifiques des gestionnaires.

La clé du succès d'une telle approche réside dans une définition claire des processus à mettre en œuvre, ainsi qu'une détermination claire des étapes de personnalisation possibles et / ou de validation nécessaires.



# Quand les LEGO questionnent le monde

L'artiste américain Nathan Sawaya crée depuis 20 ans des sculptures en briques LEGO. Au-delà de leur caractère ludique, ces œuvres étonnent comme nul autre, et interrogent notre rapport au monde, à l'heure du pixel triomphant.



Sur plus de 3'000 m<sup>2</sup>, l'exposition «The Art Of The Brick» met en scène près de cent objets impressionnants et d'un genre nouveau : œuvres d'art hors du commun, ils ont été conçus avec plus d'un million de briques LEGO ! Parmi les créations en trois dimensions les plus inattendues, on découvre la reconstitution d'œuvres d'art mondialement connues, comme «Le Penseur» de Rodin, la «Vénus de Milo», «Le Cri» de Munch ou «Les époux Arnolfini» de Jan van Eyck.

À d'autres endroits de l'exposition, le visiteur peut découvrir la rosace nord de la cathédrale de Chartres, un bouddha ou des sculptures immenses comme ce squelette de tyrannosaure de 6 mètres de long, constitué de 80'020 briques. D'autres œuvres sont des créations totalement inédites sortant tout droit de l'imagination de l'artiste : une nageuse, un homme qui s'ouvre le torse pour révéler un trésor de briques LEGO, un autre qui perd ses mains, des personnages surmontés de têtes de diverses formes géométriques. Et bien sûr, passage en Suisse oblige, Nathan Sawaya a même conçu une vraie montre !

## ANGLE DE LA VIRTUOSITÉ

On imagine bien que cette exposition exceptionnelle est l'activité idéale à faire en famille en ces temps de froid et de grisaille. Les enfants y sont d'ailleurs très bien accueillis, et peuvent y déambuler librement. À noter que des notices explicatives accompagnent chaque œuvre. Mais «The Art Of The Brick» est plus qu'un simple divertissement. À un autre niveau, l'expo nous invite à revoir l'histoire de l'art sous l'angle

de la virtuosité. Le véritable hommage rendu par Nathan Sawaya aux grands noms de la peinture ou de la sculpture, c'est la mise en lumière qu'il opère de leur immense talent, par l'exercice du sien.

Et bien sûr, à une époque bouleversée – et passablement obnubilée – par la digitalisation, à l'heure où l'image s'insinue dans tous les interstices du quotidien (vous reprendrez bien un petit selfie ?), le travail de Nathan Sawaya vient questionner notre rapport au réel. Ses briques sont les pixels avec lesquelles il appréhende le monde, nous rappelant de façon ludique le fonctionnement et le pouvoir des images. Ses œuvres, bien réelles, mais reprenant les codes du virtuel, nous entraînent dans un entre-deux-mondes, où l'on devient du même coup spectateur de ce qui se joue dans les mécanismes de représentation. Platon et son Mythe de la caverne ne sont pas loin; et la visite confine à la métaphysique.



Exposition  
« The Art of the Brick »  
de Nathan Sawaya

Fondée en 2002, Axiomtec Software est une PME romande, établie à Prévèrenges depuis 2012. Éditrice de la solution de gestion administrative et technique AxiomSuite, dédiée aux domaines de la prévoyance privée et professionnelle, la société est constituée d'une équipe de spécialistes de l'assurance et de la prévoyance.

Axiomtec Software met au service de ses clients, ses compétences et ses connaissances afin de lui fournir des solutions innovantes visant à optimiser leur travail de manière efficace et durable



## AGENDA

### Axiomtec Software sera présent au **Symposium de la Prévoyance Professionnelle** à Lausanne, les 15 et 16 mai 2019.

N'hésitez pas à nous contacter pour des invitations et venez nous rendre visite sur le stand n° 81 pour avoir la chance de **gagner une initiation à la magie close-up** donnée par l'extraordinaire Marco Smacchia.



[redcurtain.ch](http://redcurtain.ch)



axiom  
**mag**

Axiomtec Software  
Le Trési 6C  
1028 Prévèrenges  
+41 21 802 8400  
[info@axiomtec-software.ch](mailto:info@axiomtec-software.ch)



Bureau Graphique Alex Moret  
+41 78 689 2915  
[alex.moret@mac.com](mailto:alex.moret@mac.com)

Daniel Forestier Traductions  
+41 79 196 5637  
[danielforestier@gmail.com](mailto:danielforestier@gmail.com)

Pittet Communication  
+41 58 100 5252  
[laurent@pittetcom.ch](mailto:laurent@pittetcom.ch)

Imprimerie Carrara  
+41 21 801 31 47  
[info@imprimerie-morges.ch](mailto:info@imprimerie-morges.ch)

## CONTACT

Serge Galofaro  
CEO Axiomtec Software  
[serge.galofaro@axiomtec-software.ch](mailto:serge.galofaro@axiomtec-software.ch)  
+41 21 802 8400

François Puricelli  
Directeur des institutions sociales au Centre Patronal  
[fpuricelli@centrepatronal.ch](mailto:fpuricelli@centrepatronal.ch)  
+41 58 796 33 00

© Axiomtec Software 2019. Tous droits réservés. Diffusion autorisée. Toute reproduction ou publication par un tiers est soumise à une demande d'autorisation préalable auprès de l'éditeur responsable. Les propos des personnes interviewées relèvent de leur seule responsabilité et ne représentent pas nécessairement le point de vue d'Axiomtec Software.